

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-409

Accès à la salle de sports de l'IUFM rue Villersexel -
Convention entre le Département des Deux-Sèvres et la Ville
de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Accès à la salle de sports de l'IUFM rue Villersexel -
Convention entre le Département des Deux-Sèvres et
la Ville de Niort**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a acquis une nacelle pour permettre de réaliser rapidement des travaux en hauteur lorsqu'il n'est pas nécessaire d'installer un échafaudage. Cela permet notamment le remplacement rapide de luminaires dans les salles de sports.

La salle de sports de l'IUFM sise rue Villersexel, cadastrée section CO n°741 et 771, est enclavée et ne permet pas de rentrer la nacelle par l'entrée principale mais par une des issues de secours. La solution consiste à réaliser un portail dans le mur séparant la salle de sport de la propriété voisine du Département des Deux-Sèvres, cadastrée section CO n°674 et 685.

Il y a donc lieu de passer une convention avec le Département des Deux-Sèvres afin de permettre à la Ville de réaliser les travaux mais également d'autoriser le passage de la nacelle sur le terrain du Département.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et le Département des Deux-Sèvres actant la réalisation des travaux pour la réalisation d'un portail dans le mur du appartenant au Département et autorisant le passage du véhicule sur son terrain ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY